Bulletin de santé du végétal
CULTURES LEGUMIERES
Hauts-de-France

Bulletin n°16 du 8 août 2024

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

► SALADES : Restez vigilants sur les maladies et les chenilles.
► CELERI : Mouches de la carotte détectées.
► OIGNON : Restez vigilants vis-à-vis du mildiou .
► POIREAU : La pression thrips se stabilise mais reste élevée. Nouveau signalement de mouche mineuse.
► ENDIVE : Peu de captures de la mouche de l'endive.
► CAROTTE : Quelques captures de mouches dans le Pas de Calais.
► HARICOTS : Pas de capture d'Héliothis.
► CHOUX : Soyez vigilants vis-à-vis des aleurodes et des chenilles.

SALADES

Réseau : 4 parcelles fixes et 8 piégeages
Stade : de 4 feuilles à récolte

Dégâts de gibiers

Des problèmes de gibiers (lièvres, lapins, pigeons…) sont toujours signalés ; jusqu'à 12% de dégâts à Ennetières-en-Weppes. Les dégâts sur les jeunes plantations dont la motte est tirée par les oiseaux (pigeons, corbeaux, perdrix...) impactent la reprise des plants. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entrainent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, …), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, …). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, …) sur les cultures et récoltes agricoles.

Pucerons du feuillage

La pression est relativement faible ; à Le Maisnil (59), Calonne-sur-la-Lys (62) et Haubourdin (59) moins de 8% de salades avec 1 à 3 pucerons par plante. Cependant, la population est plus importante à Ennetières-en-Weppes (59) avec 40% de plantes avec 1 à 3 pucerons par salade et 12% avec plus de 10 pucerons par salade.
La météo plus chaude devrait être favorable à leur développement.

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères

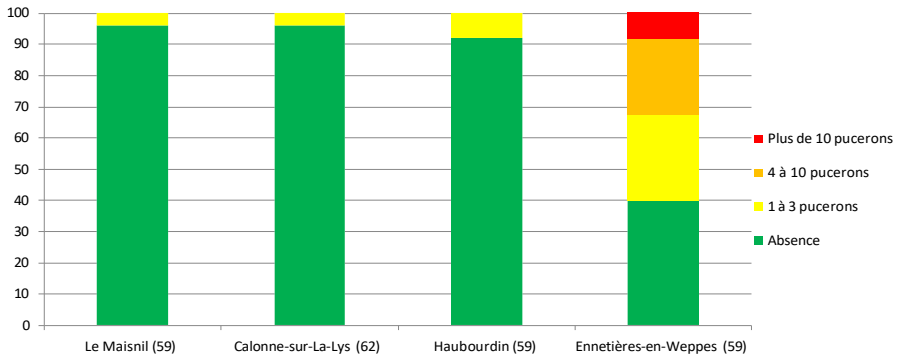

Noctuelle gamma (Autographa gamma)
Les captures de noctuelles sont très faibles sur la plupart des sites avec moins de 35 papillons comptabilisés.
Cependant des dégâts et présences de chenilles sont observés : 8% à Ennetières-en-Weppes (59), 12% à le Maisnil (59), et Calonne-sur-la-Lys (62). Des œufs sont également présents avec environ 4% de salades avec présence d'œufs de noctuelles à Haubourdin (59) et Le Maisnil (59).
Surveillez vos parcelles pour détecter leur présence.

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	4 ↘
Ennetières-en-Weppes (59)	NC
Haubourdin (59)	35 ↗
Le Maisnil (59)	20 ↘
Avelin (59)	38 ↘
Vignacourt (80)	8 ↗
Trosly – breuil (60)	0,5 ↗
Longpré-les-Corps-Saints (80)	3 ↗
Saint Maulvis (80)	2 ↗

Mildiou (*Bremia lactucae*)
De manière générale, des symptômes sont encore détectés en parcelle entre 4 et 12% de salades touchées à cause du temps chaud et de l'humidité (orage, rosée).
Une nouvelle souche de Bremia a été nommée courant juillet. Les variétés avec une résistante complète au mildiou sont maintenant Bl : 29-41EU.

Mildiou sur iceberg (PLRN)

Botrytis et sclérotinia
A Le Maisnil (59), des pourritures du collet, du sclérotinia et du botrytis sont observés sur 4% des salades au stade récolte. L'humidité au sol avec des salades très développées ou des laitues qui sont assez volumineuses et serrées au cœur ont du mal à avoir une aération, ce qui favorise la maladie.

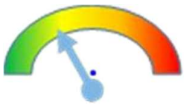

CELERI

Réseau : 2 piégeages
Stade : grossissement de la rave

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)
A Hinges (62) et à Saint-Omer (62), aucune mouche n'a été capturée.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)
Détection de la mouche dans 2 parcelles suivies en céleri : Hinges (2 mouches) et Saint-Omer (3 mouches). Dans le réseau carotte, 1 parcelle avec 1 mouche (Duisans) et aucune capture à Lorgies, Bucquois (62) et Haubourdin (59).

Septoriose (*Septoria apiicola*)
Les 1ers foyers sont signalés sur les plantations précoces. Surveillez particulièrement les parcelles recevant des pluies ou irriguées.

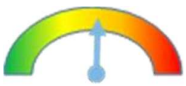

Adventices
Les graminées sont plus présentes cette année. Le printemps humide a favorisé les repiquages et leur développement.

Secteur St-Omer mi-juin

OIGNON

Réseau : 2 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis : Les derniers semis sont en bulbaison. Les premiers semis sont en début tombaison à tombaison - Oignons bulbilles : récolté en majorité

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Mildiou sporulant sur oignons (PLRN)

Du mildiou est observé tout secteur confondu. Dans les Flandres, quelques pieds contaminés par le mildiou ont été observés sur 7 parcelles d'oignons de semis. Sur Bapaume (62), des plants épars dans la parcelle ou un foyer bien constitué sont présents sur 5 parcelles. Sur la plaine de la Lys, plusieurs foyers constitués (de plusieurs m2 chacun) sont constatés sur 3 parcelles. 4 parcelles sont entièrement atteintes par le mildiou. Du mildiou sporulant est toujours observé à Richebourg (62) avec plusieurs foyers constitués. Restez vigilants vis-à-vis de cette maladie en particulier sur les parcelles irriguées. Après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température : l'optimum se situe entre 15 et 17 °C ; elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.
Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.

Pourriture blanche (Sclerotium cepivorum)

Pourriture blanche sur oignon (PLRN)

De la pourriture blanche a été observée sur 3 parcelles de la plaine de la Lys (62) et une parcelle de la région Lilloise (59). Quelques plants sont contaminés dans les parcelles. La maladie est caractérisée par un feutrage blanc à la base du bulbe, accompagné de petits sclérotes noirs de la taille d'une tête d'épingle. Cela mène souvent au pourrissement de ce bulbe. La contamination peut se faire par le sol (les sclérotes restent viables 7-10 ans). Dans ce cas, la maladie débute par une zone précise du champ. Les bulbes peuvent aussi être contaminés, dans ce cas la maladie est plus disséminée. Les contaminations par les semences sont également possibles si le lot est porteur de sclérotes mais elles sont beaucoup plus rares. Les conditions idéales pour le développement de ce champignon sont une humidité du sol suffisante (40 à 50%) et des températures avoisinant les 17 à 20°C. Privilégiez des rotations longues (attention, les autres Alliacées émettent aussi des substances stimulantes pour le champignon)

Thrips

A Richebourg (62), 24% des pieds sont touchés par 1 ou 2 thrips avec très peu de dégâts (2% de surface de feuille sur 40 % des pieds). Des auxiliaires (Aeolothrips) sont également présents sur 4% des pieds. De manière générale, les thrips sont peu présents sur oignons. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec). Pour le moment la pression reste faible, les conditions prévues dans les prochains jours vont lui être favorables mais au vu du stade des oignons, il est peu probable qu'il y ait un impact sur la culture.

Teigne du poireau (Acrolepiopsis assectella)

A Richebourg (62), des dégâts de teigne sont présents sur 4% des pieds. Les dégâts provoqués par cet insecte ne semblent pas causer de perte de rendement sur oignons, le risque est faible.

POIREAU

Réseau : 4 parcelles fixes, parcelles flottantes
Stade : 4 feuilles à récolte

Thrips *(Thrips tabaci)*

Les captures ont diminué sur tous les sites de la région à l'exception de Wormhout (59). Les orages de la semaine passée dans le Nord et le Pas-de-Calais ont probablement contribué à faire baisser la pression. De nombreux Aeolothrips, auxiliaires prédateurs de thrips, sont capturés à Amiens (80), Gentelles (80) et Violaines (62). Ils sont nettement plus rares à Caëstre (59) et Wormhout (59). De légers dégâts sont visibles sur les parcelles, notamment sur 12% des poireaux à Violaines (62%), où des thrips vivants ont également été observés sur les feuilles de 8% des poireaux.

Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court. Pour les très petites parcelles, il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (1 à 3 fois par jour à dose de 2 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet plein d'eau ce qui gêne le développement des thrips.

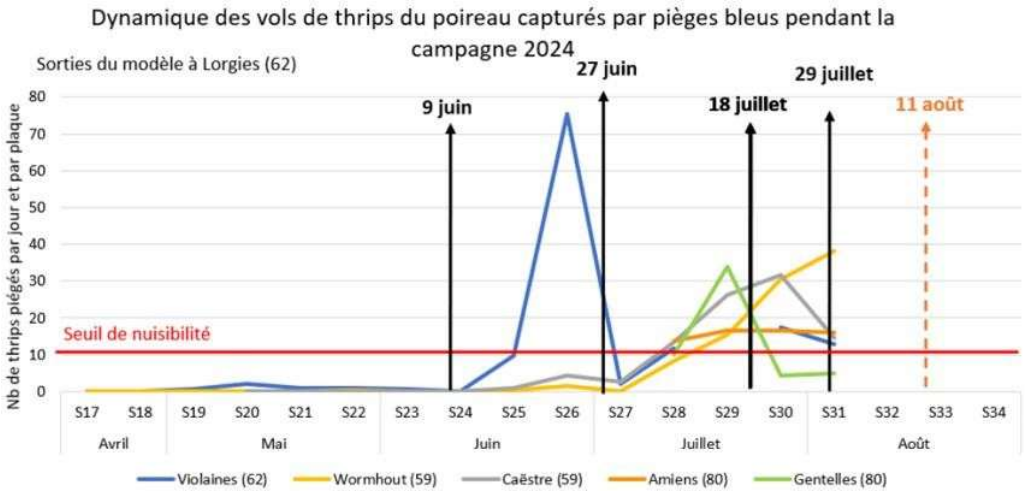

Rouille (*Puccinia allii*)

De la rouille a été observée sur 12% des poireaux à Violaines (62), avec 2 ou 3 pustules observées sur les feuilles touchées. La maladie n'a pas pu être observée à Wormhout (59) ni à Caëstre (59) en raison des fortes rosées persistant tard le matin.

Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Même si les températures chaudes de l'après-midi (> 24°C) sont défavorables au développement de la maladie, il convient donc de rester vigilant, surtout pour les parcs de variétés sensibles.

Montaison

De la montaison a été observée sur 4% des poireaux à Violaines (62). De nombreux poireaux montés sont également observables dans la parcelle de Caëstre (59) et dans une moindre mesure à Wormhout (59) : ces deux parcelles sont au stade récolte et en cours d'arrachage.

Mouche mineuse (*Phytomyza gymnostoma*)

Piqûres de nutrition de mouche mineuse du poireau (Violaines)

Ces dernières semaines, des piqûres et des galeries de mouche mineuse du poireau ont été observées dans des fourrières à Wormhout (59) et Caëstre (59). Cette semaine, des piqûres ont été observées sur 12% des poireaux observés à Violaines (62).

Les piqûres sont le signe annonciateur d'un vol de mouches adultes, et de probables futures pontes, plutôt dans les fourrières ou les petites parcelles. Les dégâts sont causés par les larves lorsqu'elles descendent dans le fût en creusant des galeries. Les pertes peuvent être très importantes si les poireaux sont arrachés avant que le feuillage ait le temps de se renouveler.

Les méthodes de lutte possibles sont la pose d'un filet anti-insectes pour les petites parcelles, ou la fauche du feuillage à 30 cm au-dessus du sol avant que les larves soient descendues dans les fûts (perte de rendement à prévoir). Pour détecter l'arrivée des mouches, des pots de ciboulette peuvent être placés à proximité des parcelles et surveillés régulièrement : ils seront piqués avant les poireaux.

ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 12 piégeages
Stade : plus de 10 feuilles

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

1 à 3 mouches ont été piégées sur un tiers des sites. Ces captures restent faibles et sous le seuil indicatif de risque. Des piqûres de mouches de l'endive sont cependant constatées à Haisnes (62) sur 4% des plantes.
La première génération passe souvent inaperçue, on peut observer des mines dans les feuilles de la plantule. La seconde génération est susceptible de causer des dégâts sur les forçages précoces. Ce sont surtout les œufs pondus par les adultes de 3ème génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés sur les feuilles du chicon. Surveillez vos parcelles pour détecter les piqûres de mouche de l'endive (traces circulaires, vert pâle et alignées). Pour l'instant aucun pic vol n'a été détecté par le réseau de piégeage.

Site de piégeage	Mouche de l'endive											
	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32
Arras (62)	-	-	0	0	0	1	1	1	1	0	4*	3
Avelin (59)	-	-	-	0	-	0	2	1	0	1	1	0
Boiry-Notre-Dame (62)	-	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-
Boursies (59)	-	-	-	-	-	0	1	0	0	0	-	0
Beaumetz-les-Cambrai (59)	-	-	1	1	1	1	0	0	0	2	0*	0
Haisnes (62)	-	-	-	1	0	4	2	0	2	3	0	1
Laventie (62)	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Marcelcave (80)	-	-	-	-	-	0	0	1	0	0	0	0
Marcoing (59)	-	-	1	0	0	0	0	0	2	0	0*	1
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2	4	0	1	0	0	0	1*	1
Pouilly-sur-serre (02)	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	3
Soyécourt (80)	-	-	-	0	0	0	0	3	0	0	0	0
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0

Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines est maintenant terminé sur tous les sites de piégeage. Plus aucun individu ailé n'a été capturé depuis 4 semaines. Quelques mouches *Thaumatomyia spp*. (auxiliaires dont la larve se nourrit des Pemphigus aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois que les pontes écloront pour donner les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant. Surveiller l'apparition d'un feutrage blanc sur le sol ou la présence d'aptères en déterrant quelques plantes.

Pucerons du feuillage

Les derniers jours de chaleur ont du être favorables aux pucerons du feuillage (*Nasonovia ribis-nigri* le plus souvent), visibles sur 8% des plantes à Haisnes (62) (1 à 10 individus par plante).

Noctuelles

Présence d'œufs sur 4% des plantes à Haisnes (62).

Cicadelles

Des piqûres de cicadelles ont été observées à Haisnes (62) sur la totalité des plantes. Quelques cicadelles ont aussi été signalées sur 12% des endives. Attention de ne pas confondre ces piqûres (non préjudiciables) avec celles de mouche de l'endive (ravageur préjudiciable).

Syrphes (auxiliaires)

Œufs sur 4% des plantes à Haisnes (62).

Maladies foliaires

L'alternariose (Alternaria sp) progresse lentement, on observe des taches foliaires sur 20% des plantes à Haisnes (62).

CAROTTE

Réseau : 11 pièges + compilation des tours de plaines

Mouche de la carotte (UNILET)

Mouche de la carotte 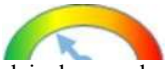

Dans le Nord Pas de Calais, la mouche de la carotte est observée sur 3 parcelles dans le réseau de piégeage : 2 captures sur une parcelle de céleri à Hinges (62) et 3 captures sur une parcelle de céleri à Saint Omer (62) et 1 capture sur une parcelle de carottes à Duisans (62). Pas de capture à Haubourdin (59), Lorgies (62), Bucquoy (62), Marchais (02), Foreste (02), Gentelles (80), Ponthoile (80) et Amiens (80).
Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.

HARICOT/FLAGEOLET

Réseau : 5 pièges + compilation des tours de plaine

Maladies
Aucun signalement n'a été remonté.

Pyrales et Héliothis (chenilles foreuses)

Aucune capture d'héliothis sur les pièges de Ponthoile (80), Gizy (02), Bucy les Cerny (02), Laon (02) et Pontavert (02)
Le piégeage fournit une information sur l'activité et les vols de ces papillons mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche de pontes/œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles, de trous dans les tiges et les gousses.
En effet, les haricots sont attractifs pour la pyrale à partir du stade 3-4 feuilles trifoliée mais l'attractivité est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses pour les pyrales et les héliothis. Les haricots beurre et flageolet sont particulièrement attractifs. Les précédents maïs à proximité des parcelles de haricots constituent un facteur de risque supplémentaire face à la pyrale.

Piège Héliothis (UNILET)

Papillon d'Héliothis (UNILET)

Chenille d'Héliothis (UNILET)

CHOUX

La pression aleurode continue d'augmenter, surtout sur les jeunes plantations. De nombreux œufs de noctuelles ont été détectés récemment. Les papillons et chenilles de piérides sont bien présents en parcelles (notamment durant ces deux dernières semaines). Observez régulièrement vos choux pour détecter la présence des chenilles. Les conditions météo des jours à venir seront favorables à l'éclosion des œufs de noctuelles, et à la prolifération des aleurodes, notamment.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France